

Canadian Postmasters  
and  
Assistants Association



l'Association canadienne  
des maîtres  
de poste et adjoints

# LE MAÎTRE DE POSTE CANADIEN



**Hivers 2024**

## Table des matières

Liste des représentants syndicaux	p. 1
Rapport annuel du président national	p. 2-5
Procès-verbal de la réunion annuel national	p. 5
Message d'adieu de Sean McGee	p. 6
Officier national des relations du travail	p. 6
Calendrier des congés annuels	p. 7
Joan Bandfield, Maîtresse de poste	p. 8
Juste Pour Vous 2024	p. 9-11
Vœux pour le temps des Fêtes	p. 11
En mémoire	p. 12
Membres de l'ACMPA	p. 12
Assurance pour les bureaux fournis par les maîtres de poste	p. 13-14

## Bureau national

### Président national

Dwayne Jones

### Vice-présidente nationale Vice-présidente nationale

Judy Potter

Brigitte Faucher

### Officier national des relations du travail

Sonia Dupuis

### Gérante de bureau /

### Comptabilité Financière Administrative

Vanessa Leblond

### Spécialiste en données informatiques et techniques

Pascal Leroux

### Adjointe administrative

Andréanne Ménard

### Adjointe administrative et aux communications

Chantal Legault

### Assistante administrative financière

Gaetana Roberge

## Le maître de poste canadien

est publié deux fois par année par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints.

N° de convention 40069832 ISSN/0008-4794

Montage, conception et mise en page

Chantal Legault

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de maintenir nos listes d'envoi à jour, veuillez faire parvenir vos changements d'adresse au Bureau national ainsi que le SAP de Postes Canada.

Veuillez nous envoyer des photos au :

[mail@cpaa-acmpa.ca](mailto:mail@cpaa-acmpa.ca)



# CPAA Union Representatives / Représentants syndicaux de l'ACMPA

281 Queen Mary, Ottawa, Ontario K1K 1X1 mail@cpaa-acmpa.ca

Name and address / Nom et adresse	Email / Courriel	Tel. No. / no de tél.		
		Fax	Off.-bureau	Home-rés.
Mr. Dwayne Jones, Nat. Pres. / Prés. Nat.	DwayneJones@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mrs. Judith Potter, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	judytpotter@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mme Brigitte Faucher, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	brigittefaucher@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Ms. Sonia Dupuis, Lab. Rel. Off. / Off. rel. trav.	soniadupuis@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	

## Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve-et-Labrador

Ms. Kimberly V. Hunt, Pres., 20 Dawes Place, Conception Bay S. NL A1X 6Z7 (Hr Main)	kvhuncpaa@gmail.com	709-744-2546	709-728-7600	709-744-1945
Ms. Daphne Tobin-Evans, Vice Pres., PO Box 83, English Harbour West NL A0H 1M0 (Harbour Breton)	dtevens.cpaa@gmail.com	709-888-2184	709-885-2655	709-888-2105
Mrs. Sherry-Lee Williams, Sec.-Treas., PO Box 122, New Harbour NL A0B 2P0 (Dildo)	sherrywilliamscpaa@gmail.com	709-582-3067	709-582-3115	709-582-3067
Mrs. Mary Green, Dir., Box 111, Green's Harbour NL A0B 1X0	emcooper130@outlook.com		709-582-2550	709-582-3334
Mrs. Karla Parsons-Jacobs, Dir., PO Box 268, Hampden NL A0K 2Y0	karlajacobs.cpaa@hotmail.com		709-455-2109	709-455-5552

## Maritime / Maritimes

M. Eugene Verdon, Pres., 10610 Route 113, Miscou Centre NB E8T 1Y9	eugencpaa@outlook.com	506-344-5660	506-344-8974	506-344-8974
Mme Lisa MacDonald, Vice Pres., 1796 Route 211 RR 2, Sherbrooke NS B0J 3C0 (Bickerton .)	lisamacCPAA@hotmail.com	902-522-2115	902-364-2081	902-522-2079
Mme Lise Doiron, Sec.-Treas., 305 route 365, Tilley Road NB E8M 1N7 (Caraquet)	lisecpaa@outlook.com	506-600-0166	506-727-3200	506-888-7634
Mrs. Krista Heath, Dir., 61 Princess Ave. Po Box 466, Trenton NS B0K 1X0	kristaheathcpaa@hotmail.com		902-752-3244	902-301-3859
Ms. Mary Chaisson, Dir., PO Box 771 - 17 Lavie Ave, Souris PE C0A 2B0 (Hunter Riv.)	maryccpaa@gmail.com		902-566-2369	902-215-0003

## Québec

M. Steeven Roy, Prés., 117 Pouliot, St-Henri-de-Lévis QC G0R 3E0	s.roy.acmpaquebec@gmail.com		418-700-3600	418-700-3600
Mme Chantal Coulombe, Vice-prés., 1331 Principale, St-Côme QC J0K 2B0 (Rawdon)	ccoulombe.acmpa@gmail.com			450-883-3137
Mme Angèle Sénéchal, Sec.-Trés., 59 Sainte-Marie, Les Éboulements QC G0A 2M0 (Baie St-P.)	asenechal.acmpa@gmail.com		418-435-2541	418-635-2676
Mme Chantal Corriveau, Dir., 183 rue St-Maurice, Val des Sources QC J1T 3L3 (Wotton)	ccorriveau.acmpa@gmail.com		819-828-2466	819-828-3641

\*\*

## Ontario

Mrs. Connie A. Kelloway, Pres., Box 2121, Angus ON L0M 1B0	connie4cpaa@sympatico.ca	705-424-7377	705-424-5653	705-733-6820
Mr. T. Anders Carson, Vice Pres., 4726 Briton Houghton Bay Rd, Portland ON K0G 1V0 (Westport)	anders4cpaa@gmail.com		613-272-0006	613-282-9996
M. Christopher La Berge, Sec.-Treas., Po Box 134, St Williams ON N0E 1P0 (Port Rowan)	chris4cpaa@hotmail.com		519-586-3220	519-771-4293
Mrs. Carrie Hendsbee, Dir., 319 Parkside Dr Box 623, Waterdown ON L0R 2H0 (Carlisle)	carrie4cpaa@gmail.com		905-689-0353	905-220-9340
Ms. Michelle Black, Dir., 125 Blanchard St East, Gravenhurst ON P1P 1B1 (Bala)	michelleb4cpaa@gmail.com		705-762-5412	
Mrs. Angelene Pudas, Dir., 50 Hoath St, Bruce Mines ON P0R 1C0 (Desbarats)	angelene4cpaa@gmail.com	705-782-6227	705-782-6227	705-665-5493

## Manitoba

Mrs. Janet Johnson, Pres., Box 307, Anola MB R0E 0A0 (East Selkirk)	jjohnsoncpaa@gmail.com			204-232-1571
Mr. Raymond Bonk, Vice Pres., PO Box 1258, Killarney MB R0K 1G0	rbonk.cpaa@hotmail.com	204-523-8407	204-523-4920	204-523-8407
Mrs. Hope M. Toporowski, Sec.-Treas., PO Box 66, Fork River MB R0L 0V0	hopecpaa@mymts.net	204-656-4283	204-657-2453	204-656-4815
Mrs. Kimberly Houston, Dir., PO Box 135, Oak Lake MB R0M 1P0	kimbcpaa@gmail.com	204-855-3225	204-855-2851	204-730-0233
Mrs. Christine Ott, Dir., PO Box 235, Binscarth MB R0J 0G0	christine.cpaa@gmail.com	204-532-2119	204-532-2478	204-532-2119

## Saskatchewan

Ms. Yolanda Kreitzer, Pres., Box 119, Raymore SK S0A 3J0 (Punnichy)	yolanda@cpaask.org	306-746-9001	306-535-1100	306-535-1100
Ms. Amanda Hannah, Vice Pres., PO Box 2738, Melfort SK S0E 1A0 (Kinistino)	amanda@cpaask.org		306-864-3553	306-921-3936
Ms. Janelle Christensen, Sec.-Treas., PO Box 144, Hawarden SK S0H 1Y0 (Davidson)	janelle@cpaask.org		306-567-3118	306-855-2066
Ms. Crystal Dumonceaux, Dir., PO Box 2229, Fort Qu'Appelle SK S0G 1S0	crystal@cpaask.org		306-332-5911	306-332-3883
Ms. Katherine Alexander, Dir., PO Box 704, Raymore SK S0A 3J0 (Wynyard)	kathy@cpaask.org		306-554-3622	306-737-2630

## Alberta, Northwest Territories and Nunavut / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Mrs. Xan Moffatt-Toews, Pres., PO Box 2368, Fairview AB T0H 1L0	xan@abntnucpaa.com	780-835-2157	780-835-2855	780-835-2147
Mr. Gerry Henry, Vice Pres., General Delivery, Del Bonita AB T0K 0S0 (Warner)	gerry@abntnucpaa.com	403-758-6329	403-758-6497	403-642-3992
Mrs. Katherine Simmons, Sec.-Treas., PO Box 21, Islay AB T0B 2J0	kathy@abntnucpaa.com		780-744-6688	780-871-3652
Mrs. Arlene Baird, Dir., 50009-Hwy 814, Leduc County AB T4X 0K2 (Nisku)	arlene@abntnucpaa.com		780-955-2475	780-974-8501
Mrs. Karen Luger, Dir., Box 425, Redwater AB T0A 2W0 (Lamont)	karen@abntnucpaa.com		780-942-2440	780-903-6603
Mr. John Pelley, Dir., General Delivery, Fort Macleod AB T0L 0Z0	john@abntnucpaa.com		403-553-4334	780-502-3423

## British Columbia and Yukon / Colombie-Britannique et Yukon

Mrs. Denise Sorenson, Pres., 12-2714 Lower 6 Mile Road, Nelson BC V1L 6L4 (Salmo)	denise.cpaa@gmail.com		250-357-2022	250-551-5711
Mrs. Marina Johnston, Vice Pres., 2334 Eva Rd, Lee Creek BC V0E 1M4 (Blind Bay)	marina.cpaa@gmail.com		778-490-8069	250-574-7702
Ms. Janice Elliott, Sec.-Treas., Box 141, Keremeos BC V0X 1N0 (Hedley)	janice.cpaa@gmail.com		250-292-8550	778-809-6717
Mrs. Sophie Shulist, Dir., Box 168-4817 Riverview Dr, Edgewater BC V0A 1E0 (Radium Hot springs)	sophie.cpaa@gmail.com		250-347-9460	250-688-4338
Mrs. Shona Brawdy, Dir., 9571 211A St, Langley BC V1M 1P2 (FORT LANGLEY)	shona.cpaa@gmail.com	604-888-3144	604-888-3144	604-866-5256

# Rapport du président national—réunion générale annuelle



Alors que la Réunion générale annuelle de 2024 approche à grands pas, le Bureau national a fait le bilan des événements survenus au 281, Queen Mary, ainsi que des problèmes auxquels l'Association a été confrontée au cours de la dernière année. Nous ne sommes certes pas en mesure de saisir tout ce qui a eu lieu au cours de l'année dans le présent rapport, mais ce dernier portera assurément sur quelques-uns des enjeux les plus pressants.

Dans ce rapport, nous examinerons :

- Changements dans le personnel du Bureau nationale
- Problèmes liés à l'immeuble du Bureau national
- Négociations
- Équité salariale
- Indemnité de location
- Relations du travail



## Changements dans le personnel du Bureau national

Pour ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de participer au Congrès quadriennal, de lire l'édition printanière du magazine de l'Association canadienne de maîtres de poste et adjoints (ACMPA), de visiter le site Web de l'ACMPA ou encore d'entendre le rapport du président national au Congrès annuel, vous savez que des changements sont survenus au Bureau national de l'ACMPA.

En octobre 2023, des changements ont été annoncés au Congrès quadriennal : deux officiers ont pris leur retraite et, à compter du 6 octobre, le président Dwayne Jones, la vice-présidente nationale francophone, Brigitte Faucher ainsi que la vice-présidente anglophone, Caty Chazalon, ont commencé leurs nouvelles fonctions. En décembre 2023, M<sup>me</sup> Chazalon, qui s'ennuyait des siens, est retournée à Terre-Neuve. Le Bureau nationale de direction de l'ACMPA s'est rapidement réuni pour doter le poste vacant; les membres étaient unanimes pour que l'on demande à Judy Potter, secrétaire-trésorière pour l'Ontario, d'assurer les fonctions. Judy et Brigitte se sont avérées être des atouts extraordinaires pour le Bureau national et l'Association. Elles font un travail remarquable en prenant soin des membres et en s'occupant des affaires de l'Association. Veuillez continuer à les accueillir et à les soutenir dans leurs nouveaux rôles au sein de l'Association.

## Problèmes liés à l'immeuble du Bureau national

Le bâtiment du Bureau national de l'ACMPA a environ 68 ans et a vraisemblablement dû faire l'objet de plusieurs rénovations dans le passé. L'une de ces rénovations concernait le système de chauffage et de climatisation (CVC) qui se trouvait sur le toit. Nous avons rencontré des problèmes mécaniques qui ont nécessité une intervention immédiate sur l'unité HVAC. Étant donné que l'unité arrivait presque à la fin de sa durée de vie utile, le temps était venu d'effectuer l'achat d'une nouvelle unité. Le problème est survenu vers la fin de l'année et, vous l'avez deviné, le mois de décembre ne représente pas le moment idéal pour remplacer un système sur le toit, mais nous en avons besoin. Heureusement, les températures étaient douces pendant cette période, ce qui a permis à l'installation de se faire sans problème.

On a procédé à la recherche d'entrepreneurs, des options ont été présentées au Bureau national, puis, en décembre 2023, le nouveau système a été installé. Je suis heureux de signaler que l'installation s'est bien déroulée et que le nouveau système fonctionne efficacement.

Dans la même veine d'idée, un autre problème lié à l'immeuble du Bureau national qui se trouve au 281, Queen Mary, ont certainement été les effets de la météo qui s'y fait sentir au fil des ans. En mai 2022, une violente tempête est passée dans la région d'Ottawa et a causé une panne de courant importante dans une grande partie de la ville. Le Bureau national de l'ACMPA a éprouvé les retombées de cette tempête, car le sous-sol de l'immeuble s'en est retrouvé inondé. Il ne s'agissait pas de la première fois qu'une inondation survienne dans le sous-sol de l'immeuble, mais il s'agissait cependant de la première fois qu'il était inondé à ce point. La compagnie d'assurance de l'Association exigeait qu'une solution permanente soit mise en place pour empêcher que cela arrive de nouveau et pour éviter les réclamations continues relatives à des inondations. L'Association a commencé à examiner les solutions qui s'offraient à elle et, en fin de compte, le Bureau national était unanime pour que l'on procède à installer une génératrice dans l'immeuble. La génératrice fournirait non seulement l'alimentation nécessaire pour activer les pompes de puisard dans l'immeuble, mais fournirait également une alimentation de secours. Cela permet d'assurer que tout l'équipement est fonctionnel tout en ayant un impact minimal sur les opérations quotidiennes dans l'éventualité où une tempête entraînerait des pannes d'électricité dans la région. Je suis heureux de signaler qu'autre que quelques ajustements mineurs qui ont dû être apportés depuis l'installation de la génératrice en juillet, tout se déroule bien. Il s'agit de l'une de ces choses où le test réel aura lieu lorsque la ville sera frappée par une tempête importante, mais ce n'est certainement pas quelque chose que l'Association souhaite voir prochainement. La bonne nouvelle est que des mesures préventives ont été prises.



# Rapport du président national—réunion générale annuelle



## Négociations

Le 31 décembre 2023, la convention collective actuelle arrivait à échéance.

À la suite du Congrès quadriennal de l'ACMPA, l'Association a reconnu que la prochaine ronde de négociations devrait non seulement soulever les demandes qui sont actuellement présentées par les membres de l'ACMPA, mais elle devrait aussi aborder les points qui ont été reportés des rondes de négociations antérieures. L'ACMPA a signifié l'avis de négociation à Postes Canada le 10 novembre 2023.

L'équipe de négociation de l'ACMPA s'est réunie à l'interne et les parties ont convenu de tenir des réunions en personne au cours de la semaine du 12 février ainsi que pendant la semaine du 26 février.

Jusqu'à la semaine du 18 mars, inclusivement, l'Association a déposé plus de 50 % des demandes de l'ACMPA. Pendant cette période, l'Association a aussi rappelé à ses membres que la convention collective actuelle demeurait en vigueur, malgré le fait qu'elle avait expiré le 31 décembre 2023. L'Association était optimiste quant au fait que les discussions qui auraient lieu au cours des semaines de négociation seraient productives.

En avril, les équipes de négociation se sont réunies pendant la semaine du 15 avril et l'ACMPA a continué d'œuvrer en vue de conclure une convention collective juste et équitable.

En mai et juin, les parties se sont réunies au cours des semaines du 27 mai, du 3 juin et du 24 juin. À l'heure actuelle, l'équipe de négociation a souligné qu'elle avait présenté environ 60 % des demandes de ses membres. Celles-ci se trouvaient à divers stades de négociations. Certaines d'entre elles avaient été acceptées, d'autres rejetées, tandis que d'autres demandes étaient toujours à l'étude.

L'équipe de négociation de l'ACMPA s'est réunie à l'interne et en personne au cours de la semaine du 19 août. L'ACMPA a alors présenté le reste de ses demandes à l'exception de quelques points de clarification éventuels.

À la fin de la semaine du 23 septembre, l'ACMPA avait non seulement déposé l'ensemble de ses demandes mais les parties avaient aussi discuté de l'article 60 dans l'éventualité où on ne parviendrait pas à s'entendre.

L'Association attend maintenant que la Société canadienne des postes (SCP) finalise sa réponse et toute proposition en suspens qu'elle pourrait avoir. Nous prévoyons que les dates prévues en octobre permettront d'aborder ces points.

L'ACMPA souhaite conclure les négociations avec une convention collective juste qui tient compte des contributions que les membres de l'ACMPA apportent à la vigueur du service postal canadien.



## Équité salariale

Le comité sur l'équité salariale est composé de membres de l'Association des officiers des postes du Canada (AOPC), de l'ACMPA, du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) [Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS)], de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), du Syndicat des employés des postes et communications (SEPC), de représentants des employés non syndiqués, et de Postes Canada. Ce comité a été mis sur pied pour satisfaire aux demandes du paragraphe 57 (1) de la *Loi sur l'équité salariale*. Le comité s'est réuni environ toutes les deux semaines pour établir un plan d'équité salariale en déterminant deux catégories d'emploi et pour déterminer la valeur du travail accompli dans chaque catégorie. L'examen comprend les postes qui sont majoritairement dominés par des femmes et ceux qui sont dominés par des hommes, la compétence, l'effort, la responsabilité et les conditions en vertu desquelles le travail est accompli.

Cela a été très difficile et a pris beaucoup de temps en raison de la complexité associée à la catégorisation des catégories d'emploi pour environ 68 000 employés de la SCP et du fait qu'il fallait tenter de parvenir à un outil d'évaluation des emplois qui permettrait d'évaluer adéquatement toutes les catégories d'emploi.



# Rapport du président national—réunion générale annuelle

À l'origine, l'échéance était fixée à mai 2024; cependant, le Comité a obtenu du commissaire à l'équité salariale une prolongation jusqu'au 3 mars 2026. Nous espérons qu'au fur et à mesure que nous réalisons des progrès, nous serons en mesure d'achever ce plan bien avant cette date et de vous en communiquer les résultats.

## Indemnité de location



Les délais et le nombre de refus relatifs aux indemnités de location supplémentaires semblent à la hausse, et l'ACMPA continue de contester la Société sur cet aspect. Cette demande peut uniquement être présentée une fois par année au plus tard le 30 juin pour l'année précédente. Les demandes relatives à ce supplément se trouvent dans le formulaire de Postes Canada, lequel est également publié sur le site Web de l'ACMPA.

Les demandes relatives à l'Article 43 – Indemnité de location demeurent une préoccupation pour les membres de l'ACMPA. Le maître de poste peut demander une augmentation de l'indemnité de location lorsque le montant total des dépenses dépasse le montant alloué conformément à l'Annexe I – Indemnité de location, fournie par la SPC. Il incombe au maître de poste de prouver à la SPC que ses dépenses de fonctionnement dépassent le montant qui lui est versé par la SPC au titre de l'indemnité de location de la SPC. Des documents justificatifs précis doivent être présentés à la SPC pour que l'augmentation soit approuvée. Les membres de l'ACMPA trouveront un exemple de tels documents sur son site Web. En remplissant l'exemple de formulaire, vous saisissez tous les renseignements qui doivent être présentés à la SPC pour que celle-ci puisse rendre une décision et cela permet en revanche d'accélérer le processus d'approbation.



## Relation du travail

Des défis importants se pointent à l'horizon pour l'Association alors que 2025 approche à grands pas, une année où une élection fédérale est imminente. Tous les signes précurseurs annonçant que le gouvernement cherchera à réaliser des économies auprès de Postes Canada, qu'il s'agisse d'une décision sensée ou non, se profilent.

Peut-être que l'aspect le plus important qui en ressort est qu'il semble y avoir un effort concerté de vouloir amener chaque collectivité à adopter exclusivement l'utilisation de boîtes postales communautaires. Le problème pour les personnes qui vivent dans des collectivités éloignées est qu'elles ne savent jamais lorsqu'elles devront se rendre à un bureau de poste étant donné que tous les services ne peuvent pas être fournis en ligne, et encore moins l'être par l'entremise d'une boîte postale communautaire. Nos membres sont les mieux placés pour rappeler aux clients la raison pour laquelle un bureau de poste est la meilleure solution, en expliquant les services que nous offrons, et ce, toujours avec le sourire.

Une question qui semble être soulevée plus qu'elle ne le devrait concerne les conflits en milieu de travail. Une intervention précoce est essentielle pour parvenir à une solution convenable. En sollicitant la participation de votre section dès les premiers stades de ces discussions, vous obtiendrez les compétences de personnes qui sont bien versées dans ces réalités.

En outre, tous les employés ont droit de travailler dans un environnement de travail sécuritaire et sain; un tel environnement demande que tout le monde fasse des efforts. Nous respectons tous la convention collective, les politiques et les procédures pour veiller à ce que nous atteignons cet objectif.

Un rappel aux membres qu'ils doivent suivre leur horaire conformément à l'Article 12 – Attribution des heures. Il ne s'agit pas d'un problème lorsque quelqu'un reste occasionnellement au bureau pendant cinq minutes supplémentaires, mais cela le devient lorsque cela arrive tous les jours, ou presque. Cela ne permet pas à la Société de dresser un portrait clair de ce qui est réellement nécessaire pour veiller au bon fonctionnement de ce bureau de poste. En outre, cela nuit à l'Association lorsqu'elle demande de discuter des heures du bureau de poste. Si les membres commencent à documenter toutes leurs heures supplémentaires qu'ils doivent faire pour accomplir leur travail, certaines choses pourraient avoir lieu, notamment le fait de veiller à ce que l'ensemble des employés soient bien formés, qui constitue un problème que nos membres connaissent depuis plusieurs années. Cela pourrait aussi signaler qu'il existe un véritable besoin de travailler un plus grand nombre d'heures, voire de créer de nouveaux postes.



# Rapport du président national—réunion générale annuelle

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, 77 griefs ont été déposés, dont 16 ont déjà été fermés, essentiellement en raison du fait que la SPC les avait soutenus après avoir fait l'objet d'une discussion au niveau de la section.

Alors que le présent rapport tire à sa fin, nous tenons à rappeler à nos membres que la convention collective prévoit de nombreux droits et versements qui dépassent ceux d'un milieu de travail non syndiqué. Nous encourageons tous les membres à prendre connaissance des détails de la convention collective et de communiquer avec un officier de section s'ils croient qu'il y a eu violation de celle-ci.

En solidarité,

*Dwayne Jones*

Président national



## ***Réunion générale annuelle nationale de l'ACMPA***

***31 octobre 2024***

Il y avait 10 participants présents.

La traduction simultanée a été fournie.

### **Ouverture de la réunion**

La réunion a été déclarée ouverte à 15 h par le président Dwayne Jones.

### **Ô Canada !**

Tous les participants ont chanté l'hymne national.

### **Présentation des membres du Bureau national de direction**

Tous les participants ont signé le registre des présences de la réunion annuelle.

### **In Memoriam**

Tous les participants ont observé un moment de silence en mémoire des membres décédés. Les vice-présidentes nationales, Judy Potter et Brigitte Faucher, ont lu la liste des membres décédés.

### **Rapport du président national**

Le président national, Dwayne Jones, a lu son rapport annuel.

### **Rapport financier vérifié**

Le rapport vérifié de l'exercice financier national a été présenté aux membres du bureau de direction par le président national, Dwayne Jones.

### **Ajournement**

La réunion a pris fin à 15 h 40.

# Calendrier des congés annuels—Article 23

La période de congés annuels de l'ACMPA commence le 1<sup>er</sup> avril et se poursuit jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Les congés annuels ne sont généralement pas pris durant le mois de décembre, mais les demandes en ce sens ne sont pas refusées sans raison valable.

Le calendrier des congés annuels est établi et affiché chaque année dans votre bureau avant le 1<sup>er</sup> avril. Ils doivent être choisis en **une (1) période continue** de congés annuels **correspondant à la totalité ou à une partie** des congés annuels auxquels vous avez droit.

## Qu'est-ce qu'une (1) période continue de congés annuels ?

**Une (1) période continue** peut être de l'ordre d'une demi-journée (pour les employées à plein temps), d'un jour individuel ou de plusieurs jours consécutifs, ou encore de la totalité des congés annuels (p. ex., trois semaines d'affilée), pour autant qu'elle soit prévue en une seule période continue.

Le choix des congés commence par les maîtresses de poste et se poursuit conformément à **l'article 23.02—Priorité** jusqu'à ce que tous les congés annuels aient été choisis. Après le premier tour de sélection, si tous les congés annuels n'ont pas été établis, vous devez poursuivre la sélection, dans l'ordre de priorité, jusqu'à ce que tous les congés aient été établis.

## Les employées nommées pour une période déterminée peuvent-elles choisir leurs congés annuels ?

**OUI**, bien qu'elles n'accumulent pas d'heures de congé annuel, les employées nommées pour une période déterminée avec un service continu ont le droit d'établir des congés annuels (non payés) et d'être incluses dans l'ordre de priorité.

## Puis-je réserver tous les vendredis de l'été comme premier choix ?

**NON**, chaque jour constitue une (1) période individuelle continue et doit être traité comme tel. Votre premier choix serait, par exemple, le premier vendredi, alors que le congé du deuxième vendredi serait choisi lors du prochain tour de sélection, après que toutes les employées ont fait leur premier choix. Ce cycle de sélection des dates de congés annuels se poursuit jusqu'à ce que tous les congés annuels aient été établis.

## Les congés annuels doivent-ils tous être pris par tranches d'une semaine, du lundi au vendredi ? Que se passe-t-il si je décide de choisir cinq jours d'affilée de congé du mardi au lundi ?

**NON**, si vous choisissez une (1) semaine comme période continue, **il n'est pas nécessaire que ce soit du lundi au vendredi.**

## Je travaille dans un plus gros bureau et mon collègue et moi voulons tous les deux prendre congé en même temps. Est-ce possible ?

Voici ce que stipule notre convention collective : « dans les bureaux où il y a plus de deux (2) employées et où il est possible de dresser des horaires de remplacement convenables, plus d'une (1) employée peut prendre en même temps son congé annuel si cela est réalisable. »

**Définition du terme « congé annuel » selon Termium : une pause du travail.**

**Ne ratez pas votre chance de prendre le vôtre !**





**Sean McGee** a été présenté à l'ACMPA en 1983 en tant que stagiaire en droit et a été admis au barreau en 1985. Il a été membre de notre équipe et a fait partie de la grande famille de l'ACMPA depuis **plus de 40 ans**. Il a représenté l'ACMPA et ses membres au cours de cette période, en plus d'avoir grandement contribué à leur essor.

Nous souhaitons remercier Sean pour tout ce qu'il a fait pour l'Association. Il a été plus qu'un avocat-conseil – Sean a été un **roc et un pilier** dans tous les domaines, en plus de nous avoir aidés à croître. Sa sagesse et sa stabilité ont fait partie intégrante de notre association et il a su représenter tous les membres dans les deux langues officielles.



Sean s'est toujours montré disponible pour conseiller l'ACMPA sur tous les aspects touchant au droit du travail, aux arbitrages, aux protocoles d'entente, aux griefs et aux problèmes de négociation collective. Il a par ailleurs joué un rôle essentiel dans les négociations de nos conventions collectives au fil des ans. Il s'est engagé à continuer à faire partie de notre équipe de négociation jusqu'à la signature de la convention collective actuelle, même **s'il prend officiellement sa retraite**.

Il excelle à résoudre les problèmes existants et à sortir des sentiers battus pour y parvenir. Comme à son habitude d'avocat, Sean a toujours opté pour proposer **différentes options** afin de résoudre les problèmes avec équité, efficacité et dans l'intérêt supérieur de l'ACMPA.



Au moment de prendre sa retraite, Sean nous a assurés que l'ACMPA était entre de bonnes mains. **Alison McEwen** fait également partie de la grande famille de l'ACMPA, puisqu'elle a travaillé aux côtés de Sean au cours des 12 dernières années; nous sommes très chanceux qu'elle soit là. Nous attendons avec impatience qu'Alison **et son équipe** de RavenLaw continuent à nous fournir des conseils et un soutien juridiques.

C'est avec amertume que nous disons au revoir à un **bon ami** si cher pour l'ACMPA. Toute l'équipe souhaite à Sean et Kelly un avenir détendu à profiter de leur musique et de leurs passe-temps préférés.



Le 13 novembre 2024, **Sonia Dupuis** a rejoint l'équipe du Bureau national de l'ACMPA à titre d'**officier des relations du travail**. Elle se dit impatiente de relever de nouveaux défis et continuera de veiller à ce que tous les griefs en suspens fassent l'objet d'un examen et de se familiariser avec chacun des dossiers afin de soutenir les représentants locaux et de leur faire **profiter de son expérience en matière de relations du travail**. Elle transmettra également les dossiers de griefs aux avocats de l'ACMPA afin que les membres puissent bénéficier d'un service optimal.





C'est le **10 juin 1964** que **Joan Bandfield** commençait à travailler comme maîtresse de poste au bureau de poste de **St. Bernard's, T.-N.-L.** Elle n'avait que de 18 ans! Elle est la deuxième plus ancienne employée active de l'ACMPA. Fait plus étonnant encore, c'est dès l'âge de 12 ans qu'elle a commencé à apporter son aide au bureau de poste de sa localité après l'école! Cette collectivité comptait autrefois plus de 1 000 habitants et 17 magasins. Et, il y avait « Tante Blanche », comme la surnommait Joan, qui était propriétaire de l'un des bâtiments qui abritaient le bureau de poste. À 15 ans, Joan devait agir comme maîtresse de poste et de télégraphiste lorsque Tante Blanche devait s'absenter pour des affaires personnelles.

Joan travaillait 40 heures réparties sur six jours, soit du lundi au samedi, les mercredis et les samedis étant des demi-journées. Lorsqu'elle a été embauchée en juin 1964, elle travaillait dans des locaux provisoires, jusqu'à ce que le nouveau bâtiment soit prêt et qu'elle y emménage en août 1964. Elle est la seule maîtresse de poste à avoir travaillé dans ce bureau.



Rappelons-nous! En **1964**, l'électricité n'existait pas encore dans la collectivité; une génératrice a donc servi à faire fonctionner le bureau de poste jusqu'en 1966. Le service téléphonique n'ayant pas été offert dans la collectivité avant **1969**, le courrier était l'une des formes de communication les plus utilisées. La télégraphie du CN constituait un autre moyen de communiquer, un service que le bureau de poste (c'est-à-dire Joan) offrait également. Tout le travail était effectué au stylo et sur papier, menant à la vente de centaines de mandats-poste. Joan était chargée de rédiger les mandats-poste, d'aider les résidents à écrire des lettres, à préparer leurs colis et à inscrire les adresses sur leur courrier, de livrer et d'envoyer des télégraphes ainsi que de trier et de distribuer le courrier aux résidents. En **1973**, le bureau était tellement achalandé, qu'un poste à temps partiel de 16 heures y a été ajouté.

Postes Canada est passée au système informatisé de PVD, lequel était basé sur une connexion Internet téléphonique très lente. C'est à ce moment-là que Joan a constaté un changement considérable dans son travail à la suite de cette modernisation, puisqu'elle disposait maintenant de plus de temps pour aider les clients.

Aujourd'hui, environ 375 résidents habitent la collectivité. Le bureau compte environ 225 points de remise, alors que 170 autres points de remise sont desservis par deux facteurs des routes rurales dans les collectivités voisines qui n'ont plus de bureau de poste. Joan travaille 40 heures par semaine, du lundi au vendredi, et elle supervise un employé à temps partiel qui travaille 4 heures le samedi!

Née le **12 novembre 1945** dans la collectivité de St. Bernard's, Joan y a vécu et y a travaillé toute sa vie! Elle aime voyager et passer du temps avec sa famille, tout comme elle aime son travail et sa collectivité! Ses clients sont ses amis et elle adore se présenter au travail tous les jours! Elle mentionne qu'elle aime tous les aspects de son travail, sans exception. Elle est devenue par ailleurs une experte du système de PVD! A-t-elle déjà songé à prendre sa retraite? Oui, elle se dit qu'il faudra bien qu'elle s'en aille un jour, mais elle ne peut pas rester inactive! Elle ajoute : « J'ai souvent pensé prendre ma retraite, mais j'ai changé d'avis, j'aime mon travail. » Elle s'est également souvenue d'une fois où son syndicat l'avait aidée à résoudre un problème de dotation dans son bureau et qu'elle en avait été très reconnaissante!

J'ai eu le plaisir de lui rendre visite à son bureau à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire professionnel. Et quelle gentillesse de la part de Postes Canada de reconnaître Joan et ses années de service en la surprenant au travail pour souligner son 60<sup>e</sup> anniversaire! Dave Parsons, directeur général, Jamie Riddle, directeur régional, Darren Byrnes, gestionnaire de zone locale, et Wendy Poole, chef de zone locale, de Postes Canada lui ont rendu visite! C'était merveilleux pour tous ces représentants de Postes Canada de voir à quel point un bureau postal d'une petite collectivité rurale était aussi achalandé et de constater à quel point les membres de l'ACMPA tirent une fierté d'y travailler!

**écrit par** : Kimberly Hunt, présidente, Section de Terre-Neuve-et-Labrador

# Juste Pour Vous

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints a complété une autre formation Juste Pour Vous du 22 au 24 octobre 2024, partout au Canada.

Les formatrices et les participantes ont vécu une expérience merveilleuse, et voir ci-dessous quelques commentaires des participantes sur la formation :

Vraiment intéressant et me donne le goût d'en savoir davantage sur la convention. De très bons formateurs. Merci à Eugène et Brigitte !

Un très gros merci à Eugène et Brigitte ce fut une semaine remplie de belles surprises et d'émotions, vous avez su dès le départ nous mettre à l'aise.

Brigitte et Eugène sont très compétants, enthousiastes et généreux de leurs temps. Les encouragements des formateurs et participantes m'ont donné un boost d'énergie et confiance. Merci à vous deux vous êtes des personnes exceptionnelles.



## Calgary, Alberta



### **Formatrices**

Xan Moffatt-Toews, Fairview, Alb.  
Marina Johnston, Blind Bay, C.-B.

### **Participantes**

Charmaine Loch – Battleford, SK  
Tabatha Fedak-Doell – Rosthern, SK  
Lisa Hughes – Carlyle, SK  
Michelle Laing – Zehner, SK  
Bonnie Garrett – Langham, SK  
Vanessa Koeckeritz – Tofield, Alb.  
Raechelle Passmore – Athabasca, Alb.  
Sandra Evans – Cold Lake, Alb.  
Carry-Anne Meyers – Waskatenau, Alb.  
Judy Wellman – Peachland, C.-B.  
Raeanne O'Meara – Fraser Lake, C.-B.  
Louisa Arnelien – H. Hot Springs, C.-B.  
Myra Walshe – Fort Langlely, C.-B.  
Sandra Hughes – Egmont, C.-B.

# Juste Pour Vous

## Québec, Québec



### **Formatrice(teur)**

Brigitte Faucher, Ottawa, ON

Eugène Verdon, Miscou Centre, N.-B.

### **Participantes**

Brigitte Morin – St-Damien de Buckland, QC

Isabelle Côté – Lac St Charles, QC

Johanne Poitras – L'islet PO St-Eugène, QC

Judith Caron – St Alexandre de Kamouraska, QC

Isabelle Audet – St Gervais, QC

### **Participantes**

Lyne Laliberté – Ste-Julie de Vercheres, QC

Nathalie Harvey – Shipshaw, QC

Linda Grimard – St Lazare de Bellechasse, QC

Julie Beauchemin – St François du Lac, QC

Peggy Doiron – Paquetville, N.-B.



## Ottawa, Ontario

### **Formatrices**

Janet Johnson, East Selkirk, MB

Connie Kelloway, Angus, ON

### **Participantes**

Lynn Horst – St Jacobs, ON

Lisa Roe – Dresden, ON

Heather Brethour – Lakefield, ON

Megan Post – Hastings, ON

Brigitte Burley – Beaverton, ON

Ruth Bird – Cookstown, ON

Cathy Wideman – Gormley, ON

Raymonde Duchesne – Callander, ON

Amy Gray – Arundel, QC

Malinda Skogan – Teulon, MB

Cheryl Meilleur – Dugald, MB

Angela Decker – Joe Batt's Arm, T.-N.-L.

# Juste Pour Vous

## Moncton, New Brunswick

### **Formatrices**

Judy Potter, Ottawa, ON  
Kimberly Hunt, Harbour Main, T.-N.-L.

### **Participant**

Jacqueline Power – Avondale, T.-N.-L.  
Stacey Aubin – Hillview, T.-N.-L.  
Wendy Keefe – Black Tickle, T.-N.-L.  
Wanda King – Kelligrews, T.-N.-L.  
Nicole Comeau – Meteghan, N.-É.  
Lisa Snider – Hillsborough, N.-B.  
Kelly Rhynard – Boiestown, N.-B.  
Alicia Pettis – Parrsboro, N.-É.



## Vœux pour le temps des Fêtes

Alors que nous entrons dans cette période festive, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les membres de notre communauté. Cette saison est une belle occasion de réflexion, de connexion et de célébration des diverses traditions qui nous unissent.

Nous vous encourageons à profiter de la chaleur de cette période en passant du temps avec vos proches, en partageant des moments de gentillesse et en répandant la joie dans vos communautés. Regardons ensemble vers une nouvelle année pleine d'espoir, de collaboration et de croissance.

Nous vous souhaitons à tous une saison hivernale paisible et épanouissante !

Dwight

Sonia

Andréanne

Chantal

Faisal

Judy

Beigette

Vanessa

Saetana



# En Mémoire

Charlene Reid  
Donkin, SK

Morna Hebert  
Mosse Creek, ON

Shirley Mudge  
Waterford, ON

Diana Beech  
Ganges, C.-B.

Carolyn Ross  
Stony Island, NS

Minnie Kaiser  
Bickerton West, NS

Sophie Thibault  
L'Isle Verte Ouest, QC

Bill Morey  
Waterford, ON

Guyline Duhaut  
Dixville, QC

Debrah Ladouceur  
Matheson Island, MB

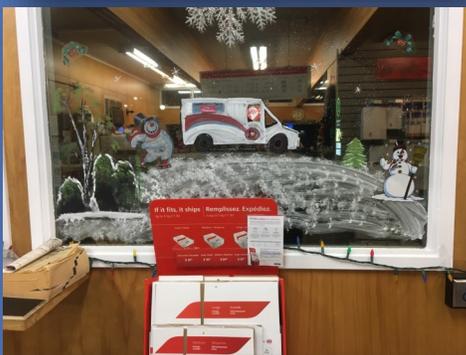
Kim Moverley  
Waterford, ON

Margaret Hodgins  
Raymore, SK

Kathleen Ward  
Dominion City, MB

*Nos plus sincères condoléances*

## MEMBRES de l'ACMPA



Notre zone locale a organisé un concours de décoration de Noël pour se plonger dans l'esprit du temps des Fêtes en 2023. Karen Stecky, employée nommée pour une période déterminée, a peint nos fenêtres. Nous avons décidé de recueillir des denrées non périssables pour notre banque alimentaire locale, la « Rural Cupboard Food Bank », à Kakabeka Falls, en Ontario, ainsi que des dons en espèces pour la Fondation communautaire de Postes Canada au profit des enfants. Sur la photo, Anna Lebel, maîtresse de poste de Kakabeka Falls, à droite, et Cheri Biloski, employée à temps partiel, présentent les dons amassés.



Mary Chaisson, maîtresse de poste, et Patti MacDonald, employée nommée pour une période déterminée, du bureau de St. Peter's Bay recueillent des lettres pour le père Noël lors de l'édition de 2023 de la parade de Noël de Souris, à Île-du-Prince-Édouard.





# PROPOSITION D'ASSURANCE POUR BUREAUX FOURNIS PAR LES MAÎTRES DE POSTE



## INFORMATION PERSONNELLE & D'AFFAIRE

Nom du maître de poste: \_\_\_\_\_  
 Nom du bureau de poste: \_\_\_\_\_  
 Adresse du bureau de poste: \_\_\_\_\_  
 Rue / Route: \_\_\_\_\_ Bureau: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_  
 Code Postal: \_\_\_\_\_ Télécopie / Fax: \_\_\_\_\_  
 No Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

## AUTRES ASSURANCES

Détenez-vous présentement une assurance Biens ou Responsabilité pour votre bureau de poste?  Oui  Non  
 Si oui, qui est l'assureur: \_\_\_\_\_ No de police: \_\_\_\_\_  
 Type d'assurance: \_\_\_\_\_ Police déjà annulée?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez indiquer la raison de l'annulation: \_\_\_\_\_

## HISTORIQUE DE PERTES

Avez-vous eu des pertes / réclamations au cours des 5 dernières années:  Oui  Non  
 Si oui, veuillez fournir une brève description, incluant les dates et indemnités versées: \_\_\_\_\_

## CRÉANCIERS ET ASSURÉS ADDITIONNEL

Veuillez inscrire toutes tierces parties devant être ajoutées à titre de CRÉANCIER (incluant l'adresse complète):  
 \_\_\_\_\_  
 Veuillez inscrire toutes tierces parties devant être ajoutées à titre d'ASSURÉ ADDITIONNEL (incluant l'adresse complète):  
 \_\_\_\_\_

## PROTECTIONS

### A- Protections de base (n'inclus pas l'assurance pour votre bâtiment) :

Contenu: 20,000\$ (Votre contenu personnel dans le bureau de poste)  
 Pertes de revenus: Inclus  
 Refoulement des égouts: Inclus  
 Responsabilité civile: 2,000,000\$  
**Prime de base annuelle: 490\$**

### B- Assurance pour votre bâtiment (optionnelle):

Si vous désirez assurer votre bâtiment commercial, veuillez indiquer la limite requise: (1) \_\_\_\_\_\$ Limite d'Assurance  
 (Notez que la limite d'assurance devrait refléter le coût de reconstruction de votre bâtiment)

Calculez la prime d'assurance pour votre bâtiment comme suit : Transférer la ligne (1) \_\_\_\_\_\$ Limite d'Assurance  
 Multipliez par un taux de 0.002949 X 0.002949  
 Prime pour votre bâtiment (2) \$ Prime Bâtiment\*

Transférez le montant de la ligne (2) à la ligne (4) de la page suivante.

\*Exemple: Limite d'assurance de \$100,000 x 0.002949 = Prime de 295\$

## PAIEMENT

**Païement complet doit être transmit par chèque et doit accompagner votre proposition. Les propositions reçues sans le païement complet seront retournées.**

### **Calculez votre prime:**

Protections de base: (3) 490\$ (Cette prime inclus 50\$ de frais de courtier)  
Ajouter le coût pour l'assurance bâtiment (si applicable) : (4) \_\_\_\_\_ \$ Montant transféré de la ligne (2)

**Sous-total:** (5) \_\_\_\_\_ \$ (3) + (4)

Maîtres de Poste du Québec – Ajouter la taxe de 9% (x 0.09) (6) \_\_\_\_\_ \$

Maîtres de Poste de l'Ontario – Ajouter la taxe de 8% (x 0.08) (7) \_\_\_\_\_ \$

Maîtres de Poste du Manitoba - Ajouter la taxe de 7% (x 0.07) (8) \_\_\_\_\_ \$

Maîtres de Poste de Terre-Neuve - Ajouter la taxe de 15% (x 0.15) (9) \_\_\_\_\_ \$

Maîtres de Poste de Saskatchewan - Ajouter la taxe de 6% (x 0.06) (10) \_\_\_\_\_ \$

Tous les autres Maîtres de Poste – Aucune taxe ne s'applique

**Sous-total:** (11) \_\_\_\_\_ \$ [(5)+(6)] ou [(5)+(7)] ou [(5)+(8)] ou [(5)+(9)] ou [(5)+(10)]

**Date requise de la mise en vigueur de la police d'assurance (JJ/MM/AAAA):** \_\_\_\_\_

Nonobstant votre date de mise en vigueur, le renouvellement du programme d'assurance se fera au 1er Janvier de chaque année. SVP ne pas soumettre votre proposition plus de 60 jours avant la date requise de mise en vigueur.

### **Votre prime totale :**

Si votre date requise de mise en vigueur est entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin**, 100% de la prime est payable la première année. (12) \_\_\_\_\_ \$ 100% de (11)

Si votre date requise de mise en vigueur est entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre**, 50% de la prime est payable la première année. (+ 2) (13) \_\_\_\_\_ \$ 50% de (11)

**Veuillez retourner la proposition complétée, datée et signée ainsi que votre païement à :**

Risk Balance Inc.  
200 – 307C Richmond Road  
Ottawa, Ontario K1Z 6X3

Le païement complet doit être effectué par chèque, émis à l'attention de « Risk Balance Inc. »

**Notez que l'assurance sera en vigueur que lorsqu'un Certificat d'Assurance aura été émis. Nous ferons notre possible afin d'émettre votre Certificat d'Assurance dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la réception de votre proposition et de votre païement. La remise de votre païement ne fournit pas automatiquement la garantie d'assurance.**

### **Déclaration**

Je fais une demande pour l'assurance basé sur l'information fournie ci-haut. Je vous autorise à obtenir, utiliser et partager de l'information personnelle obtenue en lien avec cette proposition, tel que permis par la loi, pour la mise en place de cet assurance ou un renouvellement, une prolongation ou une modification de celle-ci par Intact Compagnie d'Assurance du Canada, pour le motif d'évaluer le risque, enquêter et régler des réclamations et déceler et prévenir la fraude, telle que l'information de crédit et l'historique de pertes.

Je garantie qu'au meilleur de mes connaissances, les renseignements fournis dans cette proposition ainsi que toute information supplémentaire fournie est vraie. Je garantie également que je n'ai pas caché ou fourni des faits erronés.

Si l'information fournie dans cette proposition devait changer entre la date de la proposition et la date effective de l'assurance, je garantie que je vais immédiatement faire part de tels changements à l'assureur.

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Signature** \_\_\_\_\_

**Date** \_\_\_\_\_

Pour toute information supplémentaire:

Serge Paquette, Vice-président  
Risk Balance Inc.  
1-866-931-8003 x 244  
[spaquette@riskbalance.com](mailto:spaquette@riskbalance.com)

**RISK | BALANCE**